



RISQUES NATURELS

LES GESTES QUI SAUVENT QUE FAIRE EN CAS DE TEMPÊTE OU DE CYCLONE ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'une tempête ou d'un cyclone

1

Renseignez-vous

Après de votre mairie pour connaître l'historique de votre région



1

Êtes-vous dans une zone particulièrement exposée ?



2

Votre habitation a-t-elle déjà été endommagée par des tempêtes ou des cyclones ?



3

À savoir : plus votre logement est situé en hauteur, plus l'intensité du vent risque d'être forte.



► Une tempête est un phénomène météorologique violent caractérisé par des vents rapides et des précipitations intenses. Elle peut être accompagnée d'orages, de grêle et de tornades. Sur le littoral, les vents violents peuvent causer des vagues très dangereuses.

► Le cyclone est un phénomène tourbillonnaire de grande échelle qui naît dans les zones océaniques chaudes. Il est caractérisé par des pluies diluviennes et des vents très violents.

De manière générale sur des sites internet dédiés



METEO FRANCE



tempetes.meteo.fr

www.meteofrance.fr/
prevoir-le-temps/
phenomenes-meteo/
les-cyclones



KERAUNOS



keraunos.org

L'Observatoire français des tornades et orages violents.

CARTOGRAPHIE DU SHOM



data.shom.fr

Service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom).

Complétez votre Plan familial de Mise en sécurité



Il est important de familiariser tous les membres de votre foyer à ce dispositif.

www.interieur.gouv.fr/
Media/Securite-civile/Files/
je-me-protège-en-famille



ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021





RISQUES NATURELS
Que faire en cas
de tempête ou
de cyclone ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'une tempête ou d'un cyclone

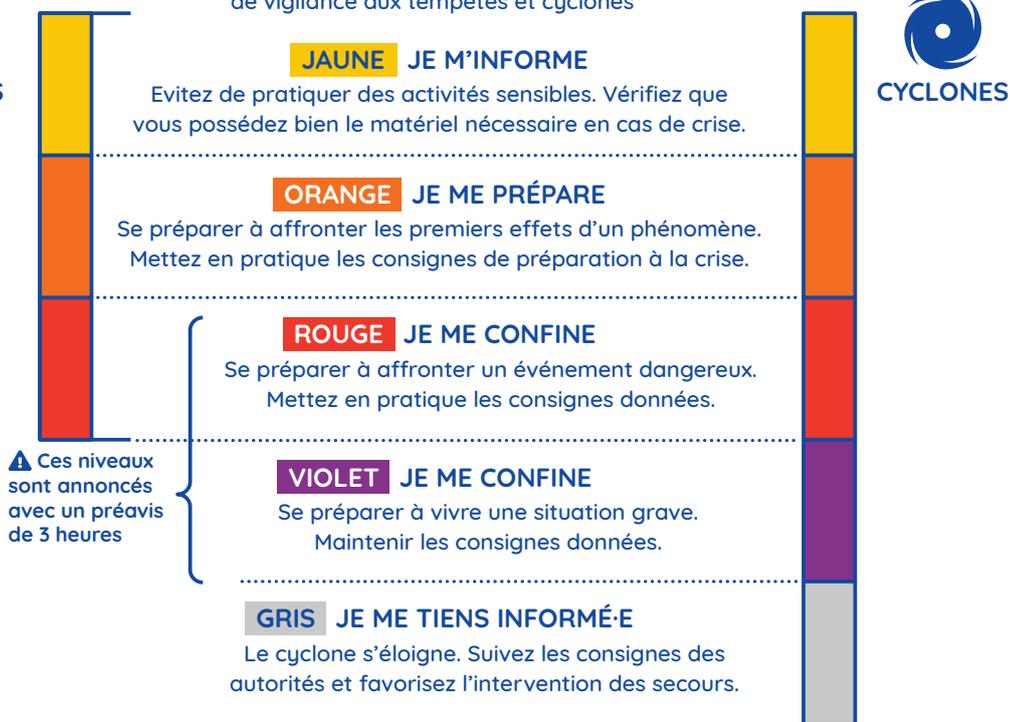
2

Soyez attentif aux informations
de vigilance et d'alerte

Informations de vigilance



Météo France attribue différents niveaux
de vigilance aux tempêtes et cyclones



Sources : Météo France et préfecture de la Réunion

Informations d'alerte



EN CAS DE TEMPÊTE OU DE CYCLONE, L'ALERTE
PEUT ÊTRE TRANSMISE PAR DIFFÉRENTS CANAUX :



Les radios locales,
via la radio ou leurs
applications
mobiles



Les sirènes du
Réseau National
d'Alerte (connues
pour retentir tous
les premiers
mercredis du mois)



Les SMS
(automates
d'appel ou
« cell broadcast »,
services
d'assurance)



Le compte Twitter
dédié du Ministère
de l'Intérieur
[@Beauvau_Alerte](#)
et celui de votre
Préfecture

**ASSURANCE
PRÉVENTION**
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021



RISQUES NATURELS

Que faire en cas de tempête ou de cyclone ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'une tempête ou d'un cyclone

3

Se préparer à l'arrivée d'une tempête ou d'un cyclone

Les règles à respecter



- 1 Veillez à ce que votre habitation constitue un abri sûr : votre logement doit être solide et répondre, le cas échéant, aux normes de constructions anti-cycloniques.
- 2 Si votre abri est sûr, aménagez votre pièce refuge avec un petit espace et le moins d'ouvertures possibles (portes ou fenêtres) pour vous y mettre à l'abri pendant la crise. Il est conseillé de ne pas se réfugier à l'étage.
- 3 Pensez aussi au risque inondation si votre logement est proche d'un cours d'eau ou de la mer.



Guide de préparation sur ce lien : gouvernement.fr/risques/preparer-son-kit-d-urgence



Les objets essentiels à prévoir dans votre zone de refuge



Kit d'urgence avec eau, trousse médicale, double des clés de la maison et de la voiture, nourriture...



Une radio avec des piles de rechange : écoutez Radio France, France Info, France Bleu...



Tissu de couleur vive ou lampe de poche : pour signaler votre présence



Réserve d'eau et de nourriture pour être en mesure d'assurer vos besoins essentiels plusieurs heures.

TÉLÉPHONE PORTABLE : LE COUTEAU-SUISSE DE L'URGENCE



Accéder facilement aux informations utiles (kit d'urgence, documents numérisés, numéros d'urgence programmés...)



Suivre l'évolution de la situation *via* la radio et les réseaux sociaux dédiés



Vous signaler *via* sa lampe de poche



Ne pas oublier de garder chargée une batterie externe



ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021



RISQUES NATURELS

Que faire en cas de tempête ou de cyclone ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES d'une tempête ou d'un cyclone

Avant la crise



Sauf demande particulière des autorités, n'allez pas chercher les enfants à l'école, c'est l'école qui s'occupe d'eux dans le cadre d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité.



Coupez votre ventilation, votre compteur électrique et votre compteur à gaz.



Mettez à l'abri les mobiliers de jardin, les poubelles et autres équipements volatiles, ils peuvent devenir de véritables projectiles avec le vent.



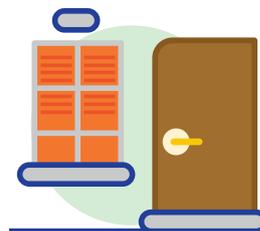
Bloquez/amarrez les portails et portillons dans une position les empêchant de battre, de s'arracher ou de s'envoler.



Fermez les portes, les fenêtres, les soupiraux et les aérations. Protégez-les avec vos volets ou des planches.



Assurez-vous que l'accès pour les secours est dégagé.



Calfeutrez toutes les entrées d'air, les portes et les fenêtres.



Pensez à vos voisins et vérifiez que les personnes âgées ou handicapées ont pris leurs dispositions.



En cas de cyclone, si votre abri n'est pas sûr ou qu'il n'est pas possible d'y aménager une pièce refuge, identifiez en amont votre centre d'hébergement.



RISQUES NATURELS

Que faire en cas de tempête ou de cyclone ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES d'une tempête ou d'un cyclone

Pendant la crise

Mettez-vous à l'abri dans votre maison en emportant votre kit d'urgence ou à défaut dans le bâtiment en dur le plus proche.

Tenez-vous à l'écart des vitres pour éviter les projections de verre en cas de bris.

Ne sortez que lorsque les autorités vous y invitent. À l'extérieur, vous courez le risque de recevoir des projectiles (tuiles, branches, palissades...) qui pourraient vous blesser gravement.

Ne téléphonez pas inutilement afin de laisser les lignes libres pour les secours, sauf pour demander vous-même de l'aide.

SI VOUS VOUS FAITES SURPRENDRE PAR UNE TEMPÊTE ALORS QUE VOUS ÊTES EN VOITURE

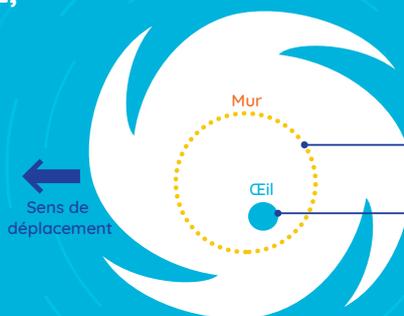
1 Arrêtez-vous sur le bas-côté de la route, loin d'arbres, pylônes ou équipements susceptibles de tomber sur le véhicule et des zones bordant les cours d'eau pouvant être inondées.

2 Allumez vos feux de détresse pour signaler votre présence et appelez ensuite les secours.

L'ŒIL DU CYCLONE, UN RÉPIT DE COURTE DURÉE

Méfiez-vous du calme trompeur pendant le passage de l'œil d'un cyclone : dès qu'il sera passé, les éléments vont à nouveau se déchaîner.

Cette accalmie peut durer plus d'une trentaine de minutes.



Exemple d'un cyclone de l'hémisphère nord
Source : Météo France

Le mur
Marée de tempête surélevant le niveau de la mer de 6 à 7 m, vents à plus de 118 km/h

L'œil
Pas de pluie, vent faible

Autour du cyclone
Houle cyclonique avec des vagues jusqu'à 20 mètres de hauteur

Diamètre : 500 à 1000 km

Influence : 500 à 1000 km supplémentaires



RISQUES NATURELS

Que faire en cas de tempête ou de cyclone ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES d'une tempête ou d'un cyclone

VIOLENTES ET IMPRÉVISIBLES : LES TORNADES

La tornade est un phénomène tourbillonnaire bref et localisé qui peut survenir sur tout le territoire français (en moyenne, 50 tornades par an).

En cas d'orage, elles peuvent survenir brusquement et être accompagnées de grêle, d'éclairs et de fortes précipitations.

Contrairement à la tempête et au cyclone, ce phénomène est soudain et ne permet



Si vous êtes à proximité d'un abri sûr réfugiez-vous-y, fermez toutes les ouvertures et éloignez-vous des vitres.



Si vous n'êtes pas à proximité d'un abri sûr éloignez-vous des arbres, des lampadaires, des mobiliers de jardin, des palissades et tous éléments susceptibles d'être projetés. Ensuite réfugiez-vous dans un fossé.

Après la crise



Ne buvez pas l'eau du robinet, préférez l'eau en bouteille.



Ne touchez pas les fils électriques tombés à terre.



Ne franchissez une zone inondée en aucun cas.



Ne prenez votre voiture que si les routes sont annoncées comme praticables par les autorités.



Contactez rapidement votre assureur et ses services d'assistance éventuels selon votre garantie.



Pour tout savoir sur l'indemnisation suite à une tempête ou un cyclone, consultez le site de France Assureurs.